

La visite qu'en 1817 Guillaume I<sup>er</sup> fit à son grand-duché ne l'amena qu'à Arlon, le roi grand-duc tenant à éviter tout contact avec la garnison prussienne de Luxembourg. C'est ainsi que la ville d'Arlon vit apparaître une forte délégation de notables de la capitale, dont Scheffer, « chef de la municipalité » (commission administrative).

D'après Gellé les membres de la Loge, qui s'y trouvaient également en grand nombre, profitèrent de l'occasion pour présenter au cours d'une audience, une adresse au prince FREDERIC, qui accompagnait son père et qui venait d'être nommé grand-maître de la maçonnerie des Pays-Bas. (46)

Handwritten document showing signatures and names of members of the Council of Regency in 1821. The text includes "Du 18 Avril", "Joseph Neuter sous le sceau", "Jean Jacques", "J. M. F. Scheffer", and "F. P. Over".

Extrait du Reg. servant à l'inscription des présences des membres du Conseil de régence, 1821. La signature de Scheffer est la seconde d'en bas.

Cl. Archives de la Ville de Luxembourg.

Ce fut la maison Wortminger qui, le 27 avril 1818, vit la fondation définitive de la Société Civile de la Loge, sous la dénomination de « Société Littéraire ». Scheffer fut parmi les fondateurs.

Par acte du notaire P.-H. Wenger, il acquit avec J.-B. Gellé, greffier des Etats du Grand-Duché de Luxembourg, pour la Loge des « Enfants de la Concorde Fortifiée », l'ancienne maison de la corporation des merciers, dite Maison des Marchands ou « Krämerhaus », au prix de 3 600 florins néerlandais. L'inauguration solennelle eut lieu lors de la fête de la Saint-Jean du solstice d'hiver, le 9. 1. 1820. C'est cet immeuble qui, à l'exception de la courte interruption entre 1940/44, héberge toujours encore les loges luxembourgeoises.